

**oepe**  
ordre des éducatrices  
et des éducateurs  
de la petite enfance



# Note de pratique : Relations professionnelles



Les notes de pratique abordent des sujets concrets et fournissent des conseils pratiques pour aider les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) à comprendre et à appliquer le Code de déontologie et normes d'exercice (Code et normes).

# Introduction



Les EPEI sont des professionnels bienveillants pour qui entretenir des relations solides et positives est important. Le Code et normes souligne que le travail des EPEI consiste à **établir et entretenir des relations bienveillantes et attentives avec les enfants, les familles et leurs collègues** (Norme I : B.4). Cette responsabilité professionnelle est également mentionnée dans d'autres documents d'orientation fondamentaux tels que :

- la [Loi sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance](#), 2007 (Loi sur les EPE);
- le guide [Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance](#);
- le [Programme de la maternelle et du jardin d'enfants](#).

[Les relations professionnelles](#) s'établissent et s'entretiennent dans des milieux professionnels variés et dans des contextes sociaux, culturels et géographiques différents. Le point commun de ces relations est qu'elles se fondent sur les croyances et les valeurs fondamentales de la profession, à savoir la **bienveillance, le respect, la confiance et l'intégrité**, qui influencent tous les aspects de la pratique, c'est-à-dire :

- la communication et la collaboration;
- le jugement professionnel et la prise de décision éthique;
- la surveillance professionnelle des enfants;
- les interactions positives avec les enfants;
- la pédagogie et le curriculum;
- le respect des limites professionnelles;
- la gestion des relations duelles.

Les EPEI travaillent dans divers contextes et différents milieux dans toute la province. Leurs réalités, leurs connaissances, leurs compétences et expériences sont uniques en matière d'établissement et de maintien de relations avec tous les membres de la communauté d'apprentissage. Vous pouvez utiliser ce document-ressource pour :

- soutenir votre pratique, et établir et entretenir des relations bienveillantes et attentives;
- étudier les éléments clés des relations professionnelles et réfléchir de manière critique à la façon dont ils peuvent éclairer et guider votre pratique;
- réfléchir à l'éthique de la bienveillance et aux relations culturellement adaptées;
- connaître l'importance de l'équilibre dans les relations professionnelles.

La présente note de pratique comporte plusieurs sections : commencez par le sujet qui vous intéresse.



Dans le cadre de relations bienveillantes et attentives, le respect des limites professionnelles est un élément essentiel. Consultez notre ressource d'accompagnement : la [Ligne directrice de pratique : Les limites professionnelles](#), ainsi que la présente note de pratique pour en savoir plus sur le rôle important des limites dans le contexte des relations professionnelles.

# Relations professionnelles bienveillantes et attentives

Établir des relations bienveillantes et attentives demande du temps et une réflexion critique permanente, mais c'est un objectif quotidien pour les EPEI. C'est un travail stimulant et complexe effectué par des professionnels et des leaders hautement qualifiés.

Les relations professionnelles dans le milieu de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants sont différentes de celles d'autres professions fondées sur la bienveillance, comme les soins infirmiers, le travail social ou même l'enseignement en milieu scolaire. Les EPEI établissent des relations uniques et bienveillantes qui peuvent avoir, en fonction du milieu d'exercice et de l'âge de l'enfant ou des enfants, un niveau d'intimité particulier. Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance :

- passent beaucoup de temps auprès des enfants;
- établissent des relations étroites, affectueuses et bienveillantes avec les enfants et les familles;
- ont de nombreuses interactions avec les enfants tout au long de la journée, y compris pour la prise en charge de leurs soins personnels (c.-à-d., tenir, réconforter, nourrir, faire la toilette, changer, se reposer, etc.); et
- ont parfois accès à des détails et des renseignements intimes concernant un enfant ou la vie personnelle d'une famille.



« Il faut une confiance extraordinaire pour permettre à un étranger d'être aussi proche de son enfant et de sa famille. Les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance instaurent cette confiance en cessant d'être des étrangers, en étant humains et vulnérables, et en acceptant un certain degré d'intimité. Ils entretiennent cette confiance en nouant de bonnes relations et en respectant des limites professionnelles. » <sup>1</sup> (p. 5 [Traduction libre])



## Éthique de la bienveillance et du soin

Pour les EPEI, le travail relationnel et lié au soin constitue une pratique difficile et complexe, mais importante.

Le fossé qui existe entre le travail éducatif et le travail lié au soin, et l'accent mis sur l'éducation, ont entraîné une minimisation du travail lié au soin, fondé sur la bienveillance.<sup>2</sup> Les messages et les points de vue dominants sur le travail lié au soin perpétuent l'idée que la bienveillance incombe naturellement aux femmes, en particulier aux femmes racisées, et ignorent les niveaux élevés de réflexion, de jugement professionnel, de prise de décision éthique et de réflexion critique que ce travail exige.<sup>3</sup> Ces idées fausses contribuent à dévaloriser la pratique de l'éducation de la petite enfance en tant que travail professionnel.<sup>4</sup>

Il est important de remettre en question ces pensées dominantes en matière d'éducation et de garde des jeunes enfants pour repositionner le soin et réaffirmer qu'il est fondamentalement lié à l'éducation, et pour reconnaître le niveau de complexité et de pensée critique en jeu dans le travail lié au soin et aux relations avec les enfants, les familles et les collègues.<sup>5</sup> En donnant la priorité à la bienveillance et au soin dans leurs relations professionnelles, les EPEI peuvent mieux soutenir les enfants, en favorisant un sentiment de sécurité, d'inclusion et d'appartenance pour tous.



# Relations adaptées à la culture

Co-crée des milieux inclusifs respectant la diversité des communautés, des nations, des cultures, des origines et des structures sociales constitue une responsabilité importante pour les EPEI.

Selon le Code et normes, les EPEI s'adaptent au caractère unique de chaque enfant et groupe d'enfants. Ils établissent des objectifs et des stratégies adaptées, accèdent aux ressources nécessaires et conçoivent des curriculums en vue de s'assurer de la pleine participation de tous les enfants, et ce, tout en tenant compte de leurs habiletés, de leurs différences culturelles ou linguistiques ou de leur identité autochtone. Ils offrent à tous les enfants des occasions de s'engager, d'explorer et de s'exprimer (Norme II : C.4).



L'une des façons de prendre conscience de ce qui rend les personnes et les communautés uniques est de nouer avec elles des relations professionnelles solides et de confiance. Les EPEI peuvent à la fois :

- obtenir des informations pertinentes sur les expériences vécues par la personne, de son propre point de vue et à un rythme qui lui convient;
- reconnaître que certains membres de la communauté d'apprentissage peuvent ne pas être à l'aise pour divulguer des renseignements et des détails sur leur vie qui ne sont pas pertinents dans le contexte professionnel;
- rester conscients des dynamiques de pouvoir évidentes et sous-jacentes qui existent dans la société et veiller à ne pas imposer aux autres leurs propres croyances.

La recherche souligne l'importance d'une réflexion critique et d'un apprentissage permanent dans le cadre de relations avec les enfants et les familles des Premières Nations, les Inuits et les Métis. Les éducateurs doivent remettre intentionnellement et régulièrement en question les suppositions et les stéréotypes qu'ils peuvent avoir. Ainsi seulement pourront se construire des relations authentiques et de confiance, ce qui constitue une étape essentielle de la réconciliation.<sup>6,7,8</sup>

Consultez notre [Ligne directrice de pratique : Diversité et culture](#) pour obtenir plus de conseils sur l'établissement de relations culturellement adaptées.

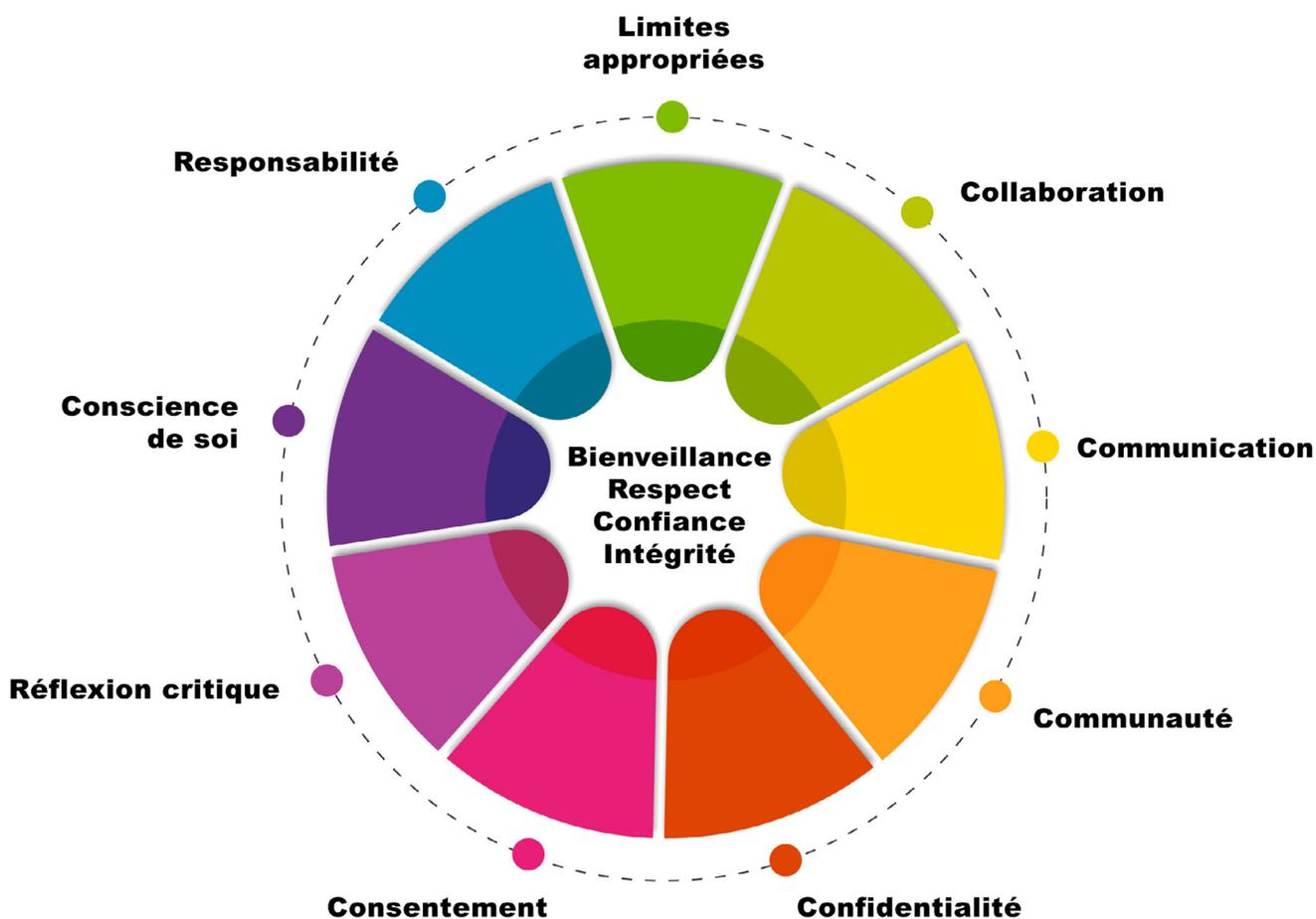


Regardez cette courte vidéo sur [la façon dont le Code et normes décrit les relations bienveillantes et attentives.](#)

# Éléments clés des relations professionnelles

Si la bienveillance et l'attention s'inscrivent au cœur de la pratique des EPEI, il existe d'autres éléments clés qui permettent de favoriser et d'entretenir des relations professionnelles.

Fondés sur le [Code de déontologie et normes d'exercice](#), les éléments illustrés dans le graphique ci-dessous s'appuient sur les valeurs de la profession (bienveillance, respect, confiance et intégrité) et favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion.





## La responsabilisation

Des relations bienveillantes et attentives sont établies et entretenues par des professionnels responsables, qui assument personnellement la responsabilité de leurs décisions, de leurs actions et de leurs interactions avec autrui dans le cadre de leur pratique. Les EPEI font preuve de responsabilité dans leurs relations et dans leur pratique en donnant l'exemple en matière de valeurs, de croyances et de comportements professionnels auprès des enfants, des familles et des collègues en tout temps (Norme IV : C.4).

## Les limites appropriées

Les relations bienveillantes et attentives avec les enfants, les familles et les collègues s'inscrivent dans des limites professionnelles appropriées que les EPEI établissent et maintiennent (Norme V : B.1). Fixer et maintenir des limites est essentiel au professionnalisme et permet de protéger l'intégrité des relations professionnelles. Des limites professionnelles appropriées permettent de clarifier le rôle de l'EPEI et de soutenir l'intérêt supérieur de tout le monde au sein du milieu. Consultez notre [Ligne directrice de pratique : Les limites professionnelles](#) pour en savoir plus.

## La collaboration

Des relations bienveillantes et attentives impliquent une collaboration permanente avec les enfants, les familles, les collègues et la communauté. Les EPEI établissent et entretiennent des relations collaboratives avec les familles et travaillent en partenariat avec elles pour partager des connaissances et des ressources favorisant le bien-être et l'apprentissage des enfants (Code B). Les EPEI soutiennent leurs collègues, les encouragent et collaborent avec eux, y compris avec les étudiants qui aspirent à la profession (Norme I : C.6 et Code B).



## La communication

Communiquer en permanence de manière efficace, claire et respectueuse avec les personnes du milieu de travail est un devoir professionnel pour les EPEI. La communication se fait de différentes manières, à savoir qu'elle peut être verbale, écrite, non verbale et par l'écoute, et les EPEI doivent songer aux notions de respect de vie privée, de confidentialité, de limites appropriées et envisager des approches qui respectent l'équité, la diversité et l'inclusion (Norme I : C5). Consultez la [Ligne directrice de pratique : Communication et collaboration](#) pour approfondir le sujet.

## La communauté

Les EPEI accordent de l'importance au rôle de tous les membres de leur communauté d'apprentissage et de garde des jeunes enfants – les enfants, les familles, les collègues et les autres adultes du milieu. Ils comprennent que les familles jouent un rôle primordial dans le développement et le bien-être des enfants et que l'on peut mieux les comprendre si l'on connaît leur contexte familial, culturel et communautaire (Norme I : B.3). En savoir plus en consultant notre [Ligne directrice de pratique : Diversité et culture](#).

## La confidentialité

Les EPEI respectent la [confidentialité des informations](#) relatives aux enfants et aux familles et se conforment à toutes les lois sur la protection de la vie privée et le partage d'informations. Les EPEI ne divulguent de tels renseignements que s'ils sont tenus de le faire, lorsque la loi les y autorise ou les y oblige, ou lorsqu'ils ont obtenu le consentement nécessaire pour le faire (Norme VI : A).



## Le consentement

Le consentement est défini comme le fait de donner la permission ou son approbation de faire quelque chose. Les relations professionnelles impliquent le respect d'un consentement actif, continu et éclairé. Les EPEI respectent le caractère unique et la dignité de chaque enfant (Code A). Ils favorisent un environnement au sein duquel le consentement est affirmé et promu en reconnaissant les enfants, en leur demandant s'ils peuvent les aider (par ex., pour leurs besoins de soins personnels), et en obtenant le consentement des familles (par ex., pour le partage d'informations) et de leurs collègues lorsque cela est nécessaire (Norme VI : C.4).

## La réflexion critique

Établir et entretenir des relations professionnelles bienveillantes et attentives impliquent une réflexion critique permanente de la part des EPEI. Ils mènent une réflexion critique et s'engagent dans un processus d'enquête collaborative ([Norme IV](#) : C.1) pour s'assurer que dans leurs relations, l'intérêt supérieur de l'enfant est toujours prioritaire.

## La conscience de soi

Les relations professionnelles se renforcent lorsque les EPEI cultivent leur propre bien-être et ont une bonne perception d'eux-mêmes, y compris [de leurs croyances](#), [de leurs préjugés](#), de leurs suppositions, de leurs valeurs, de leurs réactions et de leurs sentiments. Ainsi présents, les éducateurs assurent la sécurité des enfants, des familles et de leurs collègues, et peuvent répondre de manière appropriée et équitable à toutes les personnes au sein du milieu d'apprentissage.<sup>9</sup> En cultivant la conscience de soi, en pratiquant l'autocompassion et en priorisant la relation avec eux-mêmes, les EPEI sont à l'écoute des besoins holistiques des enfants et y sont réceptifs; ils soutiennent les familles et collaborent avec leurs collègues (Norme I : C.1, C.5 et C.6).

# Relations professionnelles équilibrées



Lorsqu'ils exercent leur profession conformément au Code et normes et qu'ils respectent ces éléments clés, les EPEI ont plus de chances d'établir et d'entretenir des relations professionnelles équilibrées.

Mais ces relations sont complexes et parfois, les relations professionnelles peuvent évoluer vers une sous-implication ou une sur-implication de la part de l'EPEI. Par exemple, lorsque l'un des éléments clés fait défaut, comme des limites appropriées ou le respect de la confidentialité, une sous-implication ou une sur-implication dans la relation professionnelle est plus probable.

## Des relations équilibrées :

- répondent aux besoins holistiques (sociaux, affectifs, cognitifs, linguistiques, physiques et en matière de communication) de l'enfant;
- impliquent des niveaux appropriés d'engagement avec un enfant, une famille ou un(e) collègue;
- sont bienveillantes, positives et attentives aux besoins de l'enfant et de sa famille.

## Une sous-implication dans la relation professionnelle :

- est insensible et ne permet pas de répondre aux besoins de l'enfant ou de la famille;
- induit une relation distante et indifférente.

## Une sur-implication dans la relation professionnelle :

- priorise souvent les besoins de l'EPEI au lieu de ceux de l'enfant ou de la famille;
- peut se traduire par un engagement ou une implication inappropriés auprès d'un enfant, d'une famille ou d'un collègue.





Les tableaux suivants montrent différentes formes d'équilibre, de sous-implication et de sur-implication dans les relations professionnelles et met en évidence les causes potentielles de déséquilibre.

## Relations professionnelles équilibrées



### **Bienveillance et attention envers les enfants, les familles et les collègues ou personnes supervisées**

#### **Dans le cadre de relations professionnelles équilibrées, un(e) EPEI :**

- fait preuve de responsabilité envers les enfants, les familles, ses collègues et la profession en prenant des décisions éthiques et en faisant preuve de jugement professionnel;
- est conscient(e) de ses croyances et de ses préjugés et y réfléchit afin de garantir un niveau de soins équitable vis-à-vis des enfants et des familles;
- comprend l'importance de fixer et de maintenir des limites professionnelles avec tous les membres du milieu d'apprentissage;
- reconnaît le rôle que les familles jouent pour leurs enfants et collabore avec elles en partageant les connaissances et les ressources propices au bien-être holistique et à l'apprentissage des enfants;
- comprend le déséquilibre de pouvoir inhérent à ses relations avec un enfant, la famille ou les collègues ou personnes supervisées, et veille à assurer la protection de ces personnes contre tout abus de pouvoir potentiel de la part d'un(e) EPEI;
- n'utilise pas ses fonctions professionnelles pour satisfaire ses besoins personnels en dehors de ses relations professionnelles (c-à-d., soutien social, camaraderie, pouvoir);
- s'engage dans une réflexion critique et un apprentissage continu.

## Sous-implication dans les relations professionnelles



**Risque de préjudice pour les enfants, les familles et les collègues ou personnes supervisées**

### Peut survenir :

- de la tension qui peut se créer lorsque les relations s'entremêlent parfois ou ont fait l'objet d'une sur-implication, ce qui amène l'EPEI à s'éloigner de la situation et des personnes impliquées;
- lorsque les croyances et les préjugés non maîtrisés d'un(e) EPEI l'empêchent de fournir le niveau de bienveillance et d'attention adéquat à tous les enfants et à toutes les familles. Par exemple, le racisme et la discrimination peuvent conduire à une sous-implication et à un désengagement;
- lorsqu'un(e) EPEI ne dispose pas des compétences ou de la confiance nécessaires pour soutenir un enfant ou une famille (par exemple, en cas de handicap, ou lorsque des conversations sur la race ou la sexualité surviennent);
- à cause d'un épuisement professionnel, de facteurs de stress externes ou d'un manque d'attention à soi;
- en raison d'un manque de réflexion critique, d'un manque de conscience de soi ou de jugement professionnel.

# Sur-implication dans les relations professionnelles



**Risque de préjudice pour les enfants, les familles et les collègues ou personnes supervisées**

## Peut découler :

- d'une relation duelle non gérée, telle qu'une relation intime ou commerciale;
- du désir de « réparer » un enfant, une famille ou un collègue. Cette forme de chevauchement peut d'abord sembler être dans l'intérêt des personnes concernées, mais est souvent le résultat d'un(e) EPEI faisant passer ses propres besoins avant l'intérêt d'un enfant, d'une famille ou d'un collègue – ce qui met les personnes ou le programme en danger;
- des croyances et des préjugés non maîtrisés qui amènent l'EPEI à accorder un traitement préférentiel à un enfant et à sa famille;
- des croyances et des préjugés non maîtrisés qui entraînent une correction excessive d'enfants sur la base de facteurs tels que leur race, leurs capacités, leur genre, leur sexualité, leur religion, leur classe sociale, leur statut et le pouvoir perçu dans la communauté;
- en raison d'un manque de réflexion critique, d'un manque de conscience de soi ou de jugement professionnel.

Qu'il s'agisse d'une implication insuffisante ou excessive dans les relations professionnelles, l'équilibre peut être rétabli par une réflexion critique, un apprentissage continu et un engagement de la part de l'EPEI à modifier sa pratique.



## L'amour professionnel

La pratique de l'éducation de la petite enfance, fondée sur la bienveillance et le soin, implique bien plus que des interactions courantes, de routine. Il s'agit d'une pratique bienveillante, attentive, empathique et complexe qui implique un lien à la fois intellectuel et affectif.<sup>10</sup> Les EPEI établissent des relations authentiques, sûres et de confiance avec les enfants et les familles, fondées sur une attention profonde et le respect de limites professionnelles.

Des recherches récentes ont étudié le lien entre les EPE et les enfants et mettent en évidence l'amour professionnel comme une valeur clé dans la relation EPE-enfant. Axé sur les relations intentionnelles entre les éducateurs et les enfants, l'amour professionnel fait référence aux façons appropriées et éthiques dont les éducateurs expriment leur bienveillance, leur affection et leur soutien émotionnel, en veillant au bien-être des enfants tout en respectant leurs responsabilités et les limites professionnelles.

« L'amour est essentiel au développement psychosocial de l'être humain, en particulier dans les premières années de sa vie. »<sup>11</sup> (p. 2 [Traduction libre]) En tant que valeur autochtone, l'amour est également profondément ancré dans le travail auprès d'enfants, au même titre que la compassion et le respect des uns et des autres et de la terre.<sup>12</sup>

Pour approfondir le sujet et étudier des questions de réflexion sur l'amour professionnel, voici une [Pause réflexion](#).



# Des relations bienveillantes et attentives comme preuve de bienveillance envers soi et de leadership

Pour que les enfants développent et ressentent un sentiment de sécurité et d'appartenance authentique, les EPEI qui prennent soin d'eux ont également besoin de relations bienveillantes et attentives sur leur lieu de travail, au sein de leur communauté professionnelle et avec eux-mêmes. Il faut tenir compte du sentiment de sécurité, de la santé mentale et du bien-être des enfants dans le contexte de l'environnement complet de leurs relations. Cela inclut les relations professionnelles entre les EPEI qui en prennent soin. « Les enfants sont le plus à risque lorsque les personnes qui prennent soin d'eux sont dans des situations de détresse graves et constantes ». <sup>13</sup> (p. 30)



Leur travail, fondé sur la bienveillance et les relations, est difficile sur le plan émotionnel. Les éducateurs ont besoin de s'éloigner de leurs fonctions et responsabilités professionnelles pour se reposer et se ressourcer. Établir des relations professionnelles équilibrées dans le respect de limites appropriées est une preuve de leadership importante dans la pratique d'un(e) EPEI. Prendre soin de soi et être à l'écoute de ses propres besoins est une démarche qui permet aux EPEI de mieux soutenir les personnes qui leur sont confiées et auprès desquelles ils travaillent.

Visitez la [page de ressources sur le bien-être](#) de l'Ordre. Spécialement conçue pour les EPEI, elle présente les ressources sur le bien-être et la santé mentale qui sont à la disposition de tous les membres.



## Le rôle de l'employeur dans le bien-être des EPEI

Les employeurs jouent également un rôle essentiel dans l'établissement de relations équilibrées au sein de l'organisme. Ils favorisent la santé et le bien-être des EPEI en créant des milieux de travail qui valorisent la santé mentale et le bien-être.

Les employeurs peuvent le faire en :

- reconnaissant que leur propre rôle, ainsi que celui des EPEI et du personnel, est émotionnellement exigeant;
- fixant des limites appropriées entre le temps de travail et le temps personnel, et en reconnaissant l'importance de séparer les deux;
- passant leurs politiques et leurs pratiques en revue pour s'assurer qu'elles promeuvent des relations professionnelles qui valorisent l'équité.

Lorsque les employeurs s'engagent en faveur de la santé et du bien-être des EPEI, ils font résolument preuve de bienveillance et de leadership, ce qui, en fin de compte, permet de soutenir tous les enfants et toutes les familles. Les éducatrices et les éducateurs qui prennent soin d'eux-mêmes sont plus en mesure de s'occuper des autres.

Les EPEI sont encouragés à aborder leurs besoins et à obtenir du soutien de la part de leurs employeurs. La [Ligne directrice de pratique : Communication et collaboration \(section 3\)](#) fournit des conseils pour communiquer entre collègues et avec des superviseurs.



## Ressources supplémentaires en soutien à votre apprentissage

- [Établir des relations au travail](#)
- [Guide de réflexion : Croyances et préjugés](#)
- [Ligne directrice de pratique : Communication et collaboration](#)
- [Ligne directrice de pratique : Diversité et culture](#)
- [Ligne directrice de pratique : Le professionnalisme](#)
- [Ligne directrice de pratique : Les limites professionnelles](#)
- [Normes en pratique - Norme I : Relations bienveillantes et attentives](#)
- [Note de pratique : Croyances et préjugés](#)
- [Pause réflexion : L'amour professionnel](#)
- Video (3 mins) : [Aperçu : Norme I – Relations bienveillantes et attentives](#)

## Références bibliographiques

- <sup>1</sup> Feeney, S., Freeman, N.K., & Moravcik, E. (2020). [Focus on ethics. Professional boundaries in early childhood education](#). *Young Children*, 75(5).
- <sup>2</sup> Caring About Care. (2019). [Caring About Care \(careinece.ca\)](#)
- <sup>3</sup> Langford, R., & Richardson, B. (2020). Ethics of care in practice: An observational study of interactions and power relations between children and educators in urban Ontario early childhood settings. *Journal of Childhood Studies*, 45(1), 33-47. <https://doi.org/10.18357/jcs00019398>
- <sup>4</sup> Caring About Care.
- <sup>5</sup> Caring About Care.
- <sup>6</sup> Freeborn, C., Mardhani-Bayne, A., & Soetaert, C. (2023). Quality and educator dispositions for indigenous families in the urban early learning and child care context: A scoping review. *International Journal of Child Care and Education Policy*, 17(6). <https://doi.org/10.1186/s40723-023-00108-5>



- <sup>7</sup> Kinzel, C. (2020). Indigenous knowledge in early childhood education: Building a nest for reconciliation. *Journal of Childhood Studies*, 45(1), 19-32.
- <sup>8</sup> Peterson, S.S., Huston, L., & Loon, R. (2019). Professional lives and initial teacher education experiences of Indigenous early childhood educators, child care workers, and teachers in Northern Ontario. *Brock Education Journal*, 28(2), 17-32.
- <sup>9</sup> Hatton-Bowers, H., Virmani, E., Nathans, L., Walsh, B., Buell, M., Lanzon, P., Plata-Potter, S. & Roe, L. (2021). Cultivating self-awareness in our work with infants, toddlers, and their families. *YC Young Children*, 76(1), 30-34.  
<https://www.jstor.org/stable/10.2307/27011145>
- <sup>10</sup> Murray, C.G. (2022). [\*Professional Love: The Heart of Our Work\*](#), Exchange Press Content Hub, 263.
- <sup>11</sup> Stewart-Mackenzie, H.L.G. (2022). [Love in early childhood education: The experience of Aotearoa New Zealand](#). <https://doi.org/10.21203/rs.3.rs-395340/v2>.
- <sup>12</sup> Ontario Aboriginal Head Start Association. (2022). *Roles, responsibilities and leadership in Indigenous Early Childhood Education* [Course]. D2L/Brightspace.
- <sup>13</sup> Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2014). [Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance](#).



Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance

**Téléphone** : 416 961-8558

**Sans frais** : 1 888 961-8558

**Courriel** : [exercice@ordre-epe.ca](mailto:exercice@ordre-epe.ca)

**Site web** : [ordre-epe.ca](http://ordre-epe.ca)



---

This publication is also available in English under the title: *Practice Note: Professional Relationships*.

Si vous avez besoin d'un format accessible ou d'une aide à la communication, veuillez nous contacter au 1 888 961-8558 / [communications@ordre-epe.ca](mailto:communications@ordre-epe.ca)

© 2024 Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance